

Communiqué du 28/04/2015

La ministre doit retirer sa réforme.

Le gouvernement doit répondre aux revendications des enseignants.



Le 19 mai, grève nationale pour le retrait de la « réforme » du collège

Le succès de la grève interprofessionnelle du 9 avril à l'appel de FO, la CGT, la FSU et Solidaires, contre le pacte de responsabilité et la loi Macron et pour bloquer l'austérité, confirme que les salariés n'acceptent pas. En dépit d'un silence médiatique assourdissant, la grève a été importante et les manifestations dans tout le pays, notamment à Paris, massives. Les salariés se trouvent renforcés dans leur volonté de faire aboutir leurs revendications, notamment par la grève quand elle est nécessaire.

Au soir du 9 avril, la confédération FO a demandé aux pouvoirs publics «de répondre rapidement, tant pour des raisons sociales qu'économiques et démocratiques» aux revendications.

Au lendemain de la grève, le gouvernement annonce 2,5 milliards de plus pour les patrons et de nouvelles coupes budgétaires bien au delà des 50 milliards prévus par le pacte de responsabilité.

Le 10 avril, la ministre de l'Education nationale a décidé de maintenir la « réforme » du collège contestée par la majorité des enseignants et rejetée au Conseil Supérieur de l'Education par des organisations syndicales représentant plus de 80% des enseignants du second degré.

Réunis en intersyndicale le 15 avril, les syndicats SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA FO, CGT Educ'action, SUD Éducation, SNCL-FAEN appellent les personnels à se mettre en grève le 19 mai 2015 pour le retrait de la réforme du collège et la reprise de discussions sur de nouvelles bases. Facteur de clarification supplémentaire : ceux qui ont voté « pour » au CSE sont ceux qui soutiennent le pacte de responsabilité (CFDT, UNSA, MEDEF, FCPE).

Les personnels ne veulent pas de cette réforme qui s'inscrit dans la logique du socle commun de la loi de Refondation, qui oppose connaissances et compétences, enseignement disciplinaire et activités transversales. Ils ne veulent pas de cette réforme qui remet en cause, à terme, les diplômes nationaux et par conséquent les qualifications qui sont la base des conventions collectives et du code du travail. Ils ne veulent pas de cette réforme qui marque un pas supplémentaire dans le processus d'autonomie et de territorialisation de l'école et des statuts dans le cadre de la réforme territoriale, à l'image des décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires.

Le 19, il y aura grève nationale. La ministre doit retirer sa réforme. Le gouvernement doit répondre aux revendications des enseignants, comme il doit répondre aux salariés de l'AFPA en grève et en manifestation nationale le 22 avril avec leurs organisations syndicales pour la sauvegarde de leurs emplois et le maintien d'un service public national de la formation professionnelle.

La FNEC FP FO appelle ses syndicats à informer les personnels de toutes catégories de la grève du 19 mai contre la « réforme » du collège. Elle appelle les personnels à se réunir dans les collèges et les lycées avec leurs syndicats pour décider la grève et exiger le retrait de la « réforme ».